



CONTACT Gouvieux

www.gouvieux.fr



DANS CE
NUMERO :

Dossier

*Noël 2017 :
des joujoux par milliers !*

En bref

Téléthon 2017 : un grand
merci !



Sortir

La bibliothèque commence
bien l'année...



Infos

Déchets 2018 :
information de la
CCAC





▮ Noël : point d'orgue de la politique de la Ville en faveur des enfants et des familles

Pour ce premier numéro du magazine municipal de l'année 2018, petite pointe de nostalgie puisque les festivités de Noël sont désormais derrière nous. D'autant que le riche programme de cette énième édition s'est déroulé sans anicroches, si ce n'est une météo pas toujours très clémente, mais qui échappe à la volonté municipale !

Décorations, illuminations, ferme, marché et animations ont une fois de plus émerveillé et enthousiasmé les visiteurs, surtout les plus petits. Une occasion de rappeler que les enfants sont au cœur de l'action communale.

Chacun connaît ma sensibilité à ce sujet, partagée par mon équipe. Ainsi la Ville de Gouvieux mène-t-elle de longue date une forte politique dans ce sens, couronnée fin 2016 par l'attribution du label de l'UNICEF « Ville Amie des Enfants ».

Les festivités de Noël, que nous avons l'habitude de rebaptiser « Fêtes des Enfants », sont le point d'orgue de cette politique, car l'émerveillement et le rêve sont indispensables à cette période cruciale de construction de l'individu.

En attendant Noël 2018, je vous présente, en mon nom propre et en celui du Conseil municipal de Gouvieux, mes meilleurs voeux pour la nouvelle année : puisse-t-elle vous apporter autant de joie et de bonheur que beaucoup m'ont témoigné à l'occasion des réjouissances godviciennes de fin d'année 2017.

Patrice Marchand,
Maire de Gouvieux,
Président du Comité d'audit du
Conseil départemental de l'Oise,
Président du Parc naturel régional
Oise - Pays de France ▮



Les regards émerveillés en disent long sur l'impact des festivités de Noël à Gouvieux, naturellement pensées pour offrir aux familles, les enfants en premier, quelques instants de trêve et de magie. En 2017, elles ont mis à l'honneur les jouets, qui ont déambulé dans toute la ville au gré des nombreux spectacles et animations. Une réussite dont le secret réside sans doute dans cette alchimie qui a fait ses preuves depuis 20 ans : une thématique fédératrice, une organisation rigoureuse et un partenariat entre la Municipalité (élus et services), les commerçants et les associations participantes, chacun contribuant à la réussite de l'ensemble.

Si les fondamentaux reviennent à chaque édition de ces festivités de Noël, il y a toujours quelques variantes qui viennent en personnaliser le millésime. Cette fois-ci, les vacances scolaires tardives ont conduit l'équipe municipale à proposer plutôt en fin d'après-midi sur les deux semaines précédant le 25 décembre des animations accessibles à tous : petits sulkys, ferme vivante, photos avec le père Noël, sculpture de ballons, maquillage... Fidèles à la tradition, les samedi 16 et dimanche 17, au cœur de ces réjouissances, ont brillé de mille feux, et pas seulement d'artifice ! Concentrées sur ces deux journées, fréquentées par plusieurs milliers de personnes, les animations et spectacles dédiés donc aux jouets, ont offert aux Godviciens et leurs voisins une grande diversité de moments d'exception.

Notre petite ville est heureuse et fière de cette réputation d'originalité et de qualité de son riche programme, qui dépasse largement ses frontières ! Elle accueille en effet des visiteurs éloignés des départements voisins, mais aussi de Belgique, dont certains fidèles ! Du jeudi 14 au lundi 18 décembre, 50 chalets ont composé un exceptionnel marché de Noël, marqué par une offre qualitative multiple de produits du terroir, d'objets de décoration, d'idées de cadeaux pour les fêtes de fin





❖ Noël 2017 : des joujoux par milliers !

d'année. Malgré la concurrence locale, notre marché, géré par l'Association des Commerçants et Artisans de Gouvieux (ACAG), ne désemplit pas, bien au contraire. On ne rivalise pas avec 20 ans de savoir-faire !

De savoir-faire et de mobilisation des équipes, car si

sécurité, installation des chalets... jusqu'à la désinstallation et au rangement de tous ces éléments ! Une contribution remarquable, qui s'inscrit dans un vrai partenariat avec l'ACAG et plusieurs associations dont les bénévoles contribuent à la sécurisation et à la réussite de cette manifestation. Un grand merci à tous ces

« lutins de Noël », qui nous offrent chaque année le plus beau des cadeaux, celui de nous extirper d'un quotidien parfois monotone et rude pour nous emporter au pays des rêves et nous permettre ainsi de nous ressourcer en vue de la nouvelle année qui ad- vient... ❖



l'on s'émerveille devant la décoration de lieux et bâtiments, des illuminations et des événements, il est important de mesurer l'envers du décor. Pour réussir ces festivités, les services techniques de notre Ville sont mobilisés en continu de novembre à janvier. La feuille de route de ses agents comprend une multitude de tâches diverses essentielles : préparation de tous les emplacements dédiés aux festivités, mise en place des illuminations, gestion des barrières et dispositifs de

❖ *Petit rappel pour tous ceux qui ont été pris en photo avec le Père Noël : les clichés sont affichés pendant un mois chez les commerçants. Profitez-en !*

❖ *Nous vous invitons à vous remémorer en images les bons moments de cette édition 2017 pendant que nous préparons dès à présent l'édition 2018 sur le thème... chut, c'est un secret !*

dossier

Galerie photos

Il y a plus de 20 ans, Gouvieux avait un modeste marché de Noël. La Mairie proposait à cette époque une fête à la Pentecôte, avec un feu d'artifice tiré sur la Plaine de Jeux. Mais d'une façon générale, la commune était peu animée le long de l'année. Le Maire et son équipe ont alors pensé que la date de Noël méritait un investissement de la Ville. Ils ont finalement suggéré de créer une manifestation centrée sur les enfants. Parallèlement, les commerçants de Gouvieux, sous l'égide de Mesdames Cavillon et Parisot, ainsi que de Monsieur Bourdet, se sont appliqués à améliorer et développer le marché de Noël. Leurs efforts leur ont notamment permis de découvrir de superbes chalets, faciles à monter. Soutenus par Monsieur Caquelard, ils ont finalement obtenu le soutien financier et technique de la Municipalité. En outre, le Maire a proposé de supprimer le feu d'artifice de la Pentecôte, qui s'embrasait à 23 heures, au profit d'un autre à Noël, tiré bien plus tôt afin que petits et grands puissent pleinement en profiter. Ainsi est née une manifestation riche et appréciée, du fait de son triple visage : marché de Noël, feu d'artifice et animations pour les enfants.





En bref EU plus

👉 Allergies et nutrition : une même adresse

Le n°1 de la rue de Chantilly à Gouvieux accueille désormais deux nouvelles praticiennes : le Dr Marlène Biderman, allergologue, et Emma Fabas, conseillère en nutrition. Pour l'allergologie, vous pouvez vous renseigner en appelant le 01 30 29 97 55 et prendre rendez-vous sur le site rendezvousfacile.com ; les rendez-vous avec la conseillère en nutrition se font en direct au 06 99 06 11 15 👉

👉 France Galop : accès privilégié aux 42 courses de 2018

Tous les habitants de l'aire cantilienne sont concernés par cette initiative de France Galop, encouragée par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC). L'accès privilégié à l'hippodrome de Chantilly pendant toute la saison 2018 vous coûtera 10 € (au lieu de 79 €) ; le parking est inclus, et vous pourrez assister à toutes les courses hippiques de l'année, y compris les grands prix du Jockey Club et de Diane Longines. Une adresse : www.billetterie.france-galop.com, une rubrique : « Pass annuel 100% Chantilly », un code préférentiel : CCAC2018, et un numéro si vous souhaitez plus de renseignements : 0 892 97 20 00 (service clients France Galop), du lundi au samedi de 10h à 19h. Une fois inscrits, vous recevrez votre Pass par voie postale à votre domicile 👉

👉 Rejoignez-nous sur Facebook

Suivez et partagez l'actualité de la Ville de Gouvieux sur sa page Facebook :
Mairie de Gouvieux – 60 👉



👉 Oui à la Ruche !

Avec l'ouverture d'une « Ruche qui dit Oui » à Chantilly, marché de producteurs locaux affilié au réseau éponyme, « c'est un grand Oui que l'on dit à un nouvel art de consommer et de manger en s'offrant de bons produits sous un air de fête intemporel » ! Car l'association We Love Bois Saint-Denis et l'AFASEC (association missionnée par France Galop et la Société d'encouragement du Cheval Français), à l'origine de ce lancement, ambitionnent non seulement la mise en relation directe entre consommateurs et producteurs mais aussi le développement d'un certain art de vivre, « follement positif » et ouvert aux talents locaux à découvrir. Ainsi les premiers rendez-vous, depuis l'ouverture le 15 décembre, se sont-ils déroulés au cœur d'animations, jeux, concerts... qui augurent de très bons moments à partager en 2018 !
Marché tous les vendredis de 18h00 à 20h00 au BSD (résidence des courses hippiques, quartier du Bois Saint-Denis à Chantilly).
Pour vous inscrire et commander vos produits :
laruchequiditoui.fr
www.facebook.com:Bois-SaintDenisChantilly/
larucheqdochantilly@gmail.com
Tél : 06 16 77 71 47 👉



👉 Hiver oblige : le plan grand froid est de retour

Activé jusqu'au 31 mars 2018, le dispositif de veille saisonnière du plan grand-froid invite toute personne vulnérable à se signaler en mairie (03 44 67 13 17) pour intégrer le registre des personnes fragiles en cas de crise majeure. Chacun est invité aussi à le faire pour autrui ! Par ailleurs, soyez vigilants par rapport au monoxyde de carbone, une des premières causes de mortalité par intoxication en France. En cas d'urgence, composez le 115, numéro d'appel gratuit fonctionnant 7j/7j et 24h/24h 👉

👉 Quand la neige encombre les rues

Par arrêté municipal, l'entretien et le déneigement du trottoir incombent aux riverains, tenus de nettoyer et d'entretenir le sol au droit de leur immeuble (qu'il soit bâti ou non bâti) sur tous les côtés de leur propriété ouverts au passage public, qu'il s'agisse de rues, sentes, places, carrefours, cours, passages privés... sur la largeur du trottoir ou bas-côté lorsqu'il y en a un et, à défaut, sur au moins 1,50 mètre de profondeur à compter des limites de la propriété 👉

👉 Mon beau sapin

Une fois « dépeuplé de ses attraits », vous pourrez confier votre sapin de Noël aux équipes de collecte des déchets verts : le 18 janvier pour le centre, les 16 et 30 janvier pour la périphérie 👉

👉 Battues et furetage

Les prochaines battues aux bois des Bouleaux sont prévues les samedis 20 janvier, 3 et 10 février.
Deux furetages auront lieu autour des étangs, les samedis 13 janvier et 10 février, de 9h à 12h 👉

👉 L'Aire Cantilienne sur Facebook

www.facebook.com/CCAire-Cantilienne/ : voici l'adresse de la page de la CCAC sur le réseau social Facebook. Y figurent toutes les informations concernant les services et actualités de la Communauté de Communes : une info à partager ! 👉

👉 Téléthon 2017 : un grand merci !

Rapide retour sur l'édition 2017 du Téléthon, pour lequel la CCAC a coordonné les actions sur son territoire et centralisé les sommes ainsi récoltées.

La remise du chèque communautaire à l'AFM s'est déroulée le 21 décembre à Aqualis. Son montant est précisément de 16 033 €. Représentée à l'occasion par Madame Jeanou Moreau, Conseillère communautaire, la Ville de Gouvieux a participé à hauteur de 1 650 €, issus de la vente de ses bouteilles de Perles vaillamment assurée par l'association des vigneron le 9 décembre.

Un grand merci aux bénévoles pour leur mobilisation et aux donateurs pour leur participation 👉



En bref

! Félicitations municipales à un jeune pongiste godvicien

Par courrier fin décembre 2017, le Comité départemental de tennis de table a informé la Mairie de Gouvieux que l'un de ses jeunes administrés, Tom Rocca, a reçu le trophée Christian Delaruelle Jeune en récompense de son remarquable comportement. En effet, au-delà d'avoir su profiter des formations pour élever son niveau, il a aussi choisi de transmettre aux autres ses acquis. Ainsi constitue-t-il un exemple de joueur modèle, respectueux des règles et combatif, qui contribue à la vie de ce sport dans l'Oise. Félicitations à lui !

! Novembre et décembre ont ravi petits et grands : retour sur un pro- gramme varié à la bibliothèque

- L'apéro-bulles du 3 novembre, animé par Evelyne et Michel Clair, a réuni 22 personnes ;
- Anne Léviel accueillait le 18 novembre les enfants de 18 mois à 3 ans pour interpréter le conte « Écoute, souris ! ». Près de 60 spectateurs sont venus savourer ce moment ;
- « Des héros sortis du froid », conférence de Isabelle Joz-Roland, a rassemblé 15 personnes le 25 novembre ;
- Dans le cadre du festival des contes d'automne, Catherine Lavelle a accueilli plus de 60 spectateurs, de plus de 10 ans, venus découvrir « la fille oiseau et autres contes » ;
- Les ateliers « lettre au Père Noël » ont mobilisé une trentaine d'enfants à partir de 5 ans, les 6 et 9 décembre

Sortir Gouvieux

Expos, nuit de la lecture, concours et ateliers : la bibliothèque commence bien l'année !

- « Les planètes » s'exposent jusqu'au 10 février. Gratuit et tout public, aux heures d'ouverture habituelles ;
- « Informatique pour tous ! » revient samedi 17 février. Atelier gratuit animé par Karima pour débutants et expérimentés, à 14h30 à la bibliothèque.



- « Le système solaire » sera le thème de la conférence de Gilles Sautot le samedi 20 janvier, suivie d'une observation du ciel, à 20h, dans le cadre de la nuit de la lecture organisée par le ministère de la Culture. Gratuit, à partir de 6 ans. Renseignements et inscriptions obligatoires à la bibliothèque.

- 2^e concours de marque-pages : sur le thème « dinosaures et préhistoire », ouvert à tous les adhérents et à tous les Godviciens adhérents ou non, adultes et enfants. Les créations sont à déposer au plus tard le mercredi 14 mars à 18h00 ; les lecteurs voteront entre le 17 mars et le 14 avril pour leur création préférée et les résultats seront proclamés le 18 avril à 18h00. Renseignements et inscriptions obligatoires à la bibliothèque.



- Apéro Bulles vendredi 2 février de 18h à 20h.

- « Voix-là », samedi 10 février à 10h et à 11h. Concert-spectacle pour les très jeunes enfants de 3 mois à 3 ans, par Agnès Chaumié.

- « Jeux de société » du 24 février au 10 mars. Pendant les vacances scolaires, des jeux de société sont mis à la disposition des petits et des grands.

Horaires d'ouverture : mardi et vendredi 14h30 à 18h, mercredi et jeudi 10h à 12h et 14h30 à 18h, samedi 10h à 13h et 14h30 à 18h.

Renseignements : bibliotheque@gouvieux.fr

Laïdo : le zen en mouvement

Organisé par le club Budo Cantilien, avec le soutien du Comité Oise de judo ainsi que des municipalités de Gouvieux et Coye-la-Forêt, un stage d'iaïdo est ouvert au public pour lui permettre de découvrir ce « zen en mouvement », une voie martiale qui utilise le sabre en associant des gestes précis et épurés à un état mental approprié. Une activité « qui allie le physique au spirituel et permet de développer force, énergie du corps et de l'esprit, sérénité, rapidité du jugement et du geste ». Deux journées de pratique intensive, de 9h à 18h le 3 février 2018 au gymnase municipal de la rue Saulieu, ainsi que le 4 février de 8h30 à 12h30 au Dojo des Sangliers à Coye-la-Forêt, encadrées par Jean-Jacques Sauvage (iaïdo 7ème Dan Kyoshi), Philippe Merlier (iaïdo 7ème Dan Renshi) et Dominique LOSSON (iaïdo 6ème Dan Renshi).

Il est possible de se restaurer sur place samedi midi et soir ; renseignements et inscriptions auprès d'Audrey Laborde (06 86 70 59 95) ou Romain Cauet (06 87 85 28 39) ; par courriel : budo.cantilien@gmail.com.

Jouets anciens : 15^e !

Le 21 janvier, de 8h30 à 16h30, le Lions Club de Gouvieux, en partenariat avec la Ville de Gouvieux, organise la 15^e édition de sa bourse aux jouets anciens à la salle des fêtes. Y sont prévus notamment une exposition de voitures à pédales et une présentation de véhicules anciens. Un rendez-vous désormais incontournable, dont les bénéfices seront reversés à des associations locales, parmi lesquelles l'épicerie sociale du canton de Chantilly.

Entrée 2€, gratuite pour les moins de 12 ans.

Renseignements au 06 75 00 82 51.



70 artistes au Salon de la peinture et de la sculpture

Du 9 au 11 février, leurs œuvres seront exposées de 10h00 à 18h00 à la salle des fêtes, à l'initiative de l'association Arts et Loisirs. Des prix seront décernés par les sponsors et le public enfants et adultes : remise le 11 février à 18h.

Entrée libre et gratuite. Plus d'informations sur www.artetloisirsgouvieux.fr ou au 03 44 57 21 82.

Nouveauté loisirs : un cours d'art floral

À partir de janvier 2018, un cours d'art floral est proposé par l'association Arts et Loisirs à ses adhérents, le mardi de 14h00 à 15h00, salle Arc en Ciel, pour un coût par séance de 35€. Inscriptions auprès de l'animatrice de ces ateliers, Chanael Mendez : 07 68 73 50 41 ou chanael@natureasouhaits.fr. Les premiers thèmes seront « petit arbre » le 9 janvier, « gâteau cœur » le 6 février, « terrarium » le 6 mars.

État civil

du 14 septembre
au 17 décembre 2017

NAISSANCES

- 14 septembre : Jules Lefebvre
- 1^{er} octobre : Valentin Poulain
- 26 avril : Elya Blanchet
- 8 octobre : Lina Minebois
- 13 octobre : Émilien Fournie
- 15 octobre : Alexandre Dorigny Drumont
- 17 octobre : Jonah Lernoold
- 18 octobre : Solveig Mollier-Poupelloz
- 13 novembre : Andriamahery Rajaona
- 17 novembre : Wyliaam Le Norcy
- 19 novembre : Ksenya Eustase
- 27 novembre : Flavio Crisci
- 5 décembre : Méлина Lemaitre

MARIAGES

- 23 septembre : Jimmy Néron et Magalie Dupuy
- 28 octobre : Damien Boloré et Clémence Bary
- 4 novembre : Guillaume Henri et Amélie Baucher
- 2 décembre : Hubert Plessier et Émilie Deschamps

DÉCÈS

- 15 septembre : Chantal Petit épouse Kowalski
- 16 septembre : Colette Herlin veuve Bédu
- 30 septembre : Patrice Gallet
- 1^{er} octobre : Pierre Joux
- 1^{er} octobre : Micheline Cochu
- 1^{er} octobre : Paule Lanois veuve Delberghe
- 16 octobre : Jeanne Marcille-Flatman
- 20 octobre : Marcel Cantrel
- 26 octobre : Marie-Claude Thomas veuve Gabreau
- 29 octobre : Jacqueline Guimet
- 1^{er} novembre : Henri Van Muylders
- 3 novembre : Ryan Yekple
- 20 novembre : Marc Belaiche
- 1 décembre : Bernadette Colpin veuve Rouilles
- 8 décembre : Jacqueline Martin veuve Colombet
- 13 décembre : Christian Majorel
- 17 décembre : Sophie-Anne Lucas épouse Moënan

N^{os} utiles

- ▮ Faites le 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous.
- ▮ 15 SAMU ▮ 17 POLICE ▮ 18 POMPIERS ▮ 112, numéro d'urgence européen ▮ 119 Enfance maltraitée ▮ 115 Sans abris ▮ 116000 Enfants disparus ▮ 0825 812 822 Centre anti-poison ▮ SOS Médecins Oise 03 44 66 44 66, 37, bd Jean Biondi à Creil
- ▮ Urgences dentaires (week-ends et jours fériés) : 15 (SAMU) ▮ 114 : numéro d'urgences médicales et sécurité (pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler) ▮ Mairie de Gouvieux 03 44 67 13 13

La Redevance Incitative des Ordures Ménagères, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016, est une tarification qui permet à chacun de payer le juste prix : chacun se voit facturer l'utilisation qu'il fait du service par la sortie (et levée) de son bac gris destiné aux ordures ménagères non triées / non-recyclables.

La facturation du service est assise sur le volume du bac pucé, à couvercle gris. Il est important que le volume du bac soit adapté à la production des occupants. Si le débordement du bac est systématique, il convient de solliciter un changement de volume auprès de la Communauté de Communes. Si le débordement est ponctuel, l'utilisation de sacs rouges vous permet de le gérer sans stocker vos déchets plus

d'une semaine. Sachant que tout bac au couvercle non fermé correctement ne sera désormais plus relevé !

Pour tenir compte de certains cas particuliers, des sacs rouges sont disponibles en mairie ou à la CCAC. Ils sont destinés à accueillir les ordures ménagères résiduelles (non recyclables). Seuls ces sacs rouges, posés au sol, isolés ou en complément du bac gris plein, bac non débordant, seront collectés.

Les sacs seront facturés sur votre relevé semestriel et sont vendus en rouleau de 20 ou 25 sacs ou en lot de 5 unités. Au moment du retrait des rouleaux, vous présenterez une pièce d'identité avec justificatif de domicile et signerez un récépissé attestant de votre retrait ■

CAS PARTICULIERS AUTORISANT LE RECOURS AUX SACS ROUGES	CONDITIONS FINANCIÈRES DU SERVICE RENDU	
	Abonnement au service	+ part variable (facturée au semestre)
Foyer ne disposant pas de place pour accueillir un bac gris pucé	149 €/an	<ul style="list-style-type: none"> •Rouleau de 25 sacs de 50 litres = 31,00 € soit 1,24 € le sac •Rouleau de 20 sacs de 100 litres = 49,40 € soit 2,7 € le sac
Résidences secondaires disposant d'un bacs gris (les occupants ne peuvent sortir ou rentrer leurs bacs aux jours et horaires de collecte)	0 €/an <i>déjà incluse dans l'abonnement du bac gris</i>	<ul style="list-style-type: none"> •Rouleau de 25 sacs de 50 litres = 31,00 € soit 1,24 € le sac •Rouleau de 20 sacs de 100 litres = 49,40 € soit 2,7 € le sac
Résidences secondaires ne disposant pas de bacs gris (les occupants ne peuvent sortir ou rentrer leurs bacs aux jours et horaires de collecte)	149 €/an	<ul style="list-style-type: none"> •Rouleau de 25 sacs de 50 litres = 31,00 € soit 1,24 € le sac •Rouleau de 20 sacs de 100 litres = 49,40 € soit 2,7 € le sac
Surplus temporaire de déchets non recyclables (bas gris pucé débordant)	0 €/an <i>déjà incluse dans l'abonnement du bac gris</i>	<ul style="list-style-type: none"> •Rouleau de 25 sacs de 50 litres = 31,00 € soit 1,24 € le sac •Lot de 5 sacs de 50 litres = 6,20 € •Rouleau de 20 sacs de 100 litres = 49,40 € soit 2,7 € le sac •Lot de 5 sacs de 100 litres = 12,40 €



Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la Ville de Gouvieux
 Directeur de la publication : Patrice Marchand
 Rédaction : Doncameleon
 Maquette et mise en page : traitdeplume.fr
 Photographies : Ville de Gouvieux, gouvieuxphoto.com, DR
 Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert)
 Ne pas jeter sur la voie publique.



Gouvieux

www.gouvieux.fr



Commune du

